

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du 22 OCT. 2025

**portant nomination des membres de la commission
de sélection pour le recrutement par la voie du détachement dans un corps de niveau
supérieur ou de catégorie supérieure, au titre de l'année 2025, aux fonctionnaires
bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps de
chargés d'études documentaires du ministère de la culture**

La ministre de la culture,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 98-188 du 19 mars 1998 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux corps de chargés d'études documentaires ;

Vu le décret n° 2019-544 du 29 mai 2019 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion de fonctionnaires relevant du ministre de la culture à certains établissements publics ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Vu le décret n°2024-759 du 7 juillet 2024 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2024 fixant les conditions et les modalités de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique,

Vu l'arrêté du 30 septembre 2025 ouvrant le recrutement par la voie du détachement dans un corps de niveau supérieur ou de catégorie supérieure, au titre de l'année 2025, aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps de chargés d'études documentaires du ministère de la culture,

Arrête :

Article 1er

Madame Fleur Thévenin, attachée hors classe d'administration de l'Etat, cheffe du bureau des agents de catégorie A et des agents contractuels, sous-direction des métiers et des carrières, service des ressources humaines du ministère de la culture, est désignée en qualité de présidente de la commission de sélection pour le recrutement par la voie du détachement d'un fonctionnaire bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans le corps de chargés d'études documentaires.

Sont nommés membres de cette commission :

- Mme Elise Délos, assistante ingénieure, référente handicap ministérielle, service des ressources humaines du ministère de la culture ;
- Mme Fabienne Bernard, inspectrice et conseillère de la création, des enseignements et de l'action culturelle, cheffe du département du développement des compétences et du conseil RH du centre des monuments nationaux ;
- Mme Eléonore Compain, agente contractuelle de catégorie A, responsable du service ressources humaines de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy.

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence sera assurée par Madame Jeanne Brosse, attaché d'administration de l'Etat, adjointe à la cheffe du bureau des agents de catégorie A et des agents contractuels, sous-direction des métiers et des carrières, service des ressources humaines du ministère de la culture.

Article 3

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **27 OCT. 2025**

La ministre de la culture,
Pour la ministre et par délégation
La sous-directrice du pilotage et de la stratégie,


Aude de MARTIN de VIVIES